



Communiqué de presse

Paris, le 24 mai 2018

Les prestations d'assistance psychologique et sociale à distance : la FIRPS présente son dernier livret au salon Préventica

Les prestations d'assistance psychologique et sociale à distance connaissent une diffusion de plus en plus notable dans les entreprises. Les « numéros verts » représentent un enjeu important pour les entreprises dans la prévention des risques psychosociaux et le déploiement d'une politique de Qualité de Vie au Travail. Dans le cadre d'une assistance psychologique à distance, les professionnels veillent à garantir une assistance auprès d'une personne en péril dès lors que cette situation se présente. Comment répondre à la fois à la mise en œuvre des moyens pour garantir le devoir d'assistance à personne en danger, sans contrevenir au respect du consentement de la personne ? L'objectif de ce guide est d'aider les entreprises à mieux définir les prestations demandées et à identifier les moyens mis en œuvre par les prestataires pour délivrer le service attendu.

Ce livret poursuit les travaux engagés en 2015* autour de la prestation des numéros verts, il précise les contours d'une relation saine entre l'entreprise et le professionnel, en abordant la question de la prestation, de l'expérience et de la qualification des équipes et la supervision du réseau des psychologues, de la confidentialité des données,. Il aborde également la question de la mise à disposition des bilans d'utilisation du service.

Christian MAINGUY, Directeur général de REHALTO et Administrateur de la FIRPS, qui a coordonné les travaux qui ont conduit à la rédaction de ce guide, présentera ce nouvel opus de la FIRPS « **Référentiel et Guide d'achat de la FIRPS sur les prestations d'assistance psychologique et social à distance** »

le mardi 29 mai, à 12 h 45, lors du salon Préventica à Lyon.

**livret paru en janvier 2015 « Assistance psychologique à distance : comment garantir la confidentialité et la sécurité des personnes et des données »*

<fin>

A propos de la FIRPS

La FIRPS (Fédération des Intervenants en Risques Psychosociaux), créée en 2011 et présidée par François Cochet, (groupe Alpha), compte aujourd'hui 17 acteurs significatifs et reconnus, regroupant près de 500 consultants de la prévention des RPS et du management de la QVT,

réunis autour du partage de valeurs fortes pour l'exercice de leur métier. Elle s'est dotée dès sa création d'un code de déontologie qui régit un mode d'exercice des membres de la FIRPS en vue du respect d'une éthique commune. Il cherche à répondre à un ensemble de droits et devoirs pour guider les actes des intervenants en prévention des risques psychosociaux, les rapports entre ceux-ci et leurs clients ou les salariés de leurs clients.

www.firps.org

Liste des dernières publications

Mai 2012 - « **Recommandations sur la question du suicide au travail** » ; Avril 2013 - « **La prévention des risques psychosociaux lors des restructurations** » ; Janvier 2015 - « **Assistance psychologique à distance : comment garantir la confidentialité et la sécurité des personnes et des données** » ; Mars 2016 - « **Prévenir le Burn-out** » ; Février 2017 - « **Six propositions pour faire de la santé au travail un enjeu national** » ; Avril 2018 - « **Référentiel et Guide d'achat de la FIRPS sur les prestations d'assistances psychologique et social à distance** » .

Tous sont disponibles en téléchargement gratuit sur le site de la FIRPS - www.firps.org

Cabinets membres de la FIRPS

ABSILIA, ACTEMS CONSEIL, AXIS MUNDI, BELLEDONNE RH, BE POSITIVE, ÉLÉAS, GAE CONSEIL, IAPR, ICAS, IME, ISAST, JLO CONSEIL, PSYA, REHALTO, SECAFI, STIMULUS, USIDE.

Nous suivre : @firps_ #SanteTravail #RPS

Contacts presse

Agence Ozinfos

Marie-Céline Terré / Marion Palm

Tél : 01 42 85 47 30

firps@ozinfos.com